

# L'Aubonne, le Boiron, la Morges : au fil de trois rivières

*L'Aubonne, le Boiron et la Morges sont trois rivières romandes. Une longue randonnée, techniquement facile, remonte le cours de l'Aubonne jusqu'à ses résurgences situées aux abords de Bière, un lieu où les sources vaclusiennes font danser les petits cailloux dans un ballet aussi mystérieux qu'hypnotique. Plus loin, après avoir traversé des prairies et des forêts, on découvre également les sources, tout autant fascinantes, du Boiron. S'ensuit alors une longue traversée de la Côte orientale, permettant de rejoindre les rives ombragées de la Morges, que le sentier suit jusqu'à la ville homonyme établie au bord du Léman. Alternant vergers en fleurs, forêts apaisantes, curiosités karstiques et résurgences vaclusiennes, cette longue marche offre une belle évasion au cœur de l'arrière-pays vaudois. Et pour qui souhaiterait écouter l'aventure, le train BAM propose, à différentes étapes du parcours, des échappatoires bienvenues, rendant l'itinéraire particulièrement flexible.*



## Détails du parcours

**Point de départ :** Allaman (422 m).

**Point d'arrivée :** Morges (380 m).

**Accessible en transports publics :** Oui.

**Point culminant :** Bière (680 m).

**Dénivelé :** montée 785 m, descente 825 m.

**Distance :** 29.5 km.

**Temps de marche :** 8¼h.

- ☉ Allaman – Les Brachères ¾h.
- ☉ Les Brachères – En Sermarets ¾h.
- ☉ En Sermarets – Arboretum ¾h.
- ☉ Arboretum – Bière 1½h.
- ☉ Source de l'Aubonne ¼h.
- ☉ Bière – La Taillaz ½h.

☉ La Taillaz – Source du Boiron ½h.

☉ Source du Boiron – Yens 1h.

☉ Yens – Vufflens-le-Château 1h.

☉ Vufflens-le-Château – La Morgette ¾h.

☉ La Morgette – Morges ½h.

**Durée :** 1 jour.

**Difficulté :** T1 [CAS12].

**Matériel :** Matériel de randonnée pédestre estivale.

**Date :** 6 avril 2026.

**Références :** [Bra18], [Off], [WWF], [Vis15a], [Vis15b], [Vis05], [The22], [Soc], [Mora], [topa], [topc], [Morc], [Morb], [topb], [Lon24], [Sut09] et [Jac06].

## Accès

### Accès en voiture

Comme le point de départ et le point d'arrivée de cette randonnée sont distincts, il paraît plus judicieux de privilégier les transports publics. Cette option présente l'avantage de simplifier les déplacements, tout en permettant d'interrompre la randonnée à différents moments selon l'envie.



Carte nationale (source swisstopo).

### Accès en transports publics

La gare d'Allaman est très bien desservie par les trains régionaux circulant sur la ligne Lausanne – Genève.

Consulter l'horaire en ligne des CFF pour trouver la meilleure correspondance.

### Genèse d'une longue escapade entre terre et eau

Avec l'arrivée du mois d'avril, les premières journées chaudes et ensoleillées étaient enfin arrivées. Face à ce réveil de la nature, il fallait choisir : s'aventurer en moyenne montagne, au risque d'y affronter les restes de neige et l'omniprésente boue printanière, ou se contenter d'une balade en plaine. Finalement, j'ai opté pour la seconde. Tout de même désireux de profiter pleinement de la superbe journée annoncée par la météo, je me suis mis en quête d'un itinéraire assez long et varié, capable de me dépayser.

L'idée initiale consistait à remonter les quelque treize kilomètres de la « *petite rivière* » de l'Aubonne jusqu'à sa source à Bière, puis à traverser la région orientale de la Côte afin de rejoindre les berges de la Morges, non loin de Vufflens-le-Château, avant de redescendre paisiblement jusqu'à Morges en suivant le cours d'eau.

Toutefois, en préparant l'itinéraire, j'ai vite constaté que le segment situé entre le quartier des Grands Bois à Buchillon et le viaduc autoroutier posait un sérieux problème : il n'existe en effet sur cette portion aucun chemin aménagé le long de la rivière ni le moindre sentier pédestre. Il aurait fallu traverser la zone industrielle d'Etoy ou longer une route cantonale dépourvue de trottoirs, deux perspectives peu engageantes.

J'ai donc préféré faire une croix sur ce tronçon, ce qui a eu pour effet bénéfique de réduire légèrement la distance totale à parcourir. Ainsi ajusté, le parcours finalement planifié totalisait environ 30 km, avec l'avantage non négligeable de pouvoir l'écourter à plusieurs endroits grâce aux nombreux arrêts du train BAM (Bière-Apples-Morges), dont la ligne traverse la région.

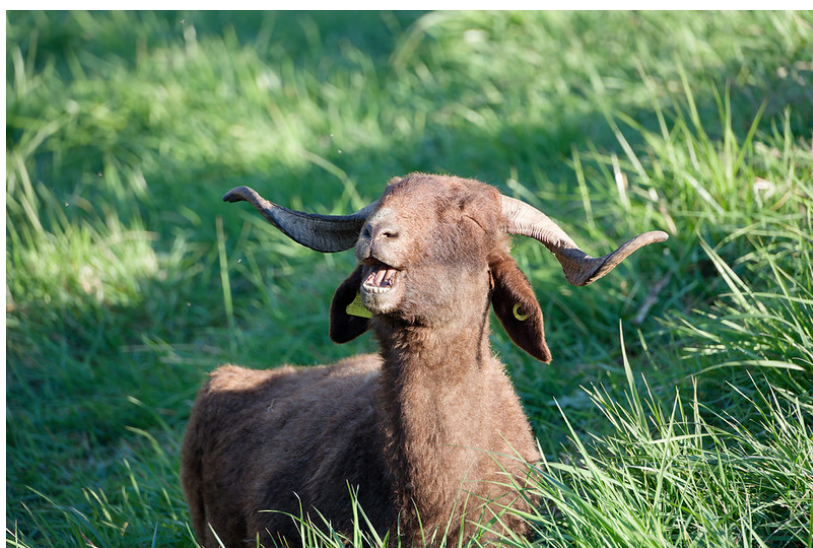
## Premiers pas au bord de l'Aubonne

Devant la gare d'Allaman, côté amont, un panneau jaune du tourisme pédestre indiquait la direction d'Aubonne, mais cet itinéraire officiel ne longeait pas du tout la rivière. Déterminé à marcher au plus près de l'eau, j'ai donc choisi de suivre le sentier qui débutait à l'est du parking P+Rail.

En progressant le long des rails, j'ai rapidement rejoint la route d'Aubonne. En ce lundi de Pâques matinal, il n'y avait heureusement presque aucun véhicule en circulation, et je n'ai rencontré aucune difficulté à la traverser. Je me suis tout de même dit que cela devait être bien plus stressant le samedi, lorsque la zone industrielle d'Etoy est particulièrement fréquentée.

Après avoir suivi la route en descendant sur quelques dizaines de mètres, j'ai emprunté un sentier discret qui s'enfonçait dans une petite forêt, avant qu'une courte descente ne me conduise au bord de l'Aubonne.

Cette rivière, à l'instar de son principal affluent nommé le Toleure, possède des sources d'origine karstique, un phénomène responsable d'un régime hydrologique très particulier. En effet, après de fortes précipitations, le débit de ces cours d'eau peut brutalement passer de 5 à 6 mètres cubes par seconde (valeur moyenne annuelle mesurée près de l'embouchure) à plusieurs dizaines de mètres cubes par seconde, le tout en l'espace de quelques dizaines de minutes seulement. Lors de crues majeures, le débit peut même excéder 60 mètres cubes par seconde, alors qu'à l'inverse, en période de sécheresse prolongée, il peut chuter à moins d'un mètre cube par seconde.



Un mouton Roux du Valais savourant le soleil.



L'Aubonne en aval du pont.

C'est en partie pour ces raisons que cette randonnée s'apprécie tout particulièrement au printemps, lorsque la fonte des neiges alimente généreusement la rivière et lui assure un courant bien supérieur à la moyenne, offrant ainsi un spectacle bien plus vivant et dynamique (ce qui était justement le cas ce jour-là).

J'ai remonté tranquillement la rive gauche par une large piste jusqu'à hauteur du stand de tir des Vaux. Là, j'ai suivi un sentier, non indiqué sur les cartes topographiques, qui plongeait vers la

berge. Le bruit continu de l'eau courante a fini par masquer agréablement celui de l'autoroute voisine, instaurant une atmosphère bien plus sereine et immersive. Pendant ce temps, les rayons du soleil printanier traversaient les branches encore largement dénudées des arbres, dessinant de superbes jeux de lumière mouvants.



Ancien poste d'observation.

Quelques centaines de mètres plus loin, j'ai dû quitter les abords du cours d'eau, car la suite de la berge devenait trop sauvage et difficile d'accès. Par de petites routes asphaltées, j'ai rejoint le lieu-dit des Brachères, où un ancien poste d'observation militaire, vestige discret d'une ligne de fortifications construite juste avant et pendant la Seconde Guerre mondiale, n'a plus aujourd'hui à « observer » que la végétation qui a progressivement repris ses droits sur le site.

J'ai continué sur un chemin agréable, courant entre la lisière de la forêt et des rangées de pommiers. Bien qu'aucun panneau ne signale formellement une interdiction de passage, il m'a semblé évident que le sentier traversait une parcelle privée ; néanmoins, tant que les randonneurs font preuve de respect envers le travail des arboriculteurs et restent sur le tracé, leur présence semble tolérée.

## Aubonne et son château

Par une courte montée, je me suis soudainement retrouvé au milieu de vastes champs. À l'ouest, la vue s'est ouverte sur le village d'Aubonne, dominé par la silhouette de son château perché sur une colline, un édifice imposant érigé au début du XIIe siècle.

On l'identifie aisément de loin grâce à sa grande tour blanche, surmontée d'un toit à l'imériale, c'est-à-dire en forme de bulbe. Si cette tour évoque encore un passé militaire affirmé, le reste de la construction m'a plutôt rappelé une vaste demeure seigneuriale, dépourvue de tout appareil défensif visible et ne présentant aucune des caractéristiques d'une fortification médiévale classique.

Il est d'ailleurs étonnant de constater que ce château a traversé les siècles sans jamais subir de dommages majeurs ni être affecté par des catastrophes. Contrairement à nombre de ses contemporains, il n'a notamment été victime ni d'incendies dévastateurs ni de pillages par des troupes armées, une rareté remarquable pour un édifice de son époque.

Quant à l'origine du nom Aubonne (autrefois orthographié Albona), il semble généralement admis qu'il découle du celtique et puisse signifier « source blanche » ou « eau blanche », en référence probable à la couleur parfois écumeuse de la rivière lorsqu'elle est gonflée par des eaux tumultueuses dévalant les rochers.

Toutefois, il existe une hypothèse plus nuancée : selon un article publié dans la revue « Passé



Emprunter la piste entre la bande de forêt et les vergers.



Le château d'Aubonne.

*Simple* » en février 2017, le terme « *Albona* » pourrait désigner une « *source céleste* » plutôt qu'une « *source blanche* ». L'adjectif « *alb* » y serait interprété comme évoquant le « *monde supérieur* » ou le « *ciel* ». Je n'ai toutefois pas pu me procurer l'intégralité de cet article, ce qui m'a laissé quelque peu sur ma faim.

Quoi qu'il en soit, l'origine exacte du nom d'Aubonne restera sans doute, comme c'est le cas pour tant d'autres noms de lieux, partiellement enveloppée de mystère.

## Vignes, champs et prairies : une traversée bucolique

Bien que j'aie passé plus de temps éloigné de la rivière qu'à proprement parler près d'elle, cette première partie du parcours n'en restait pas moins captivante, grâce à ses paysages variés et à une tranquillité remarquable, peu troublée par les bruits de la civilisation.

En poursuivant vers le nord, j'ai traversé le ruisseau du Flumau. J'ai souri en songeant à ce nom, qui m'évoquait un personnage haut en couleur de l'univers Pokémon. Son nom provient pourtant tout bonnement de l'ancien français « *flem* » et du latin « *flumen* », deux termes qui signifient simplement « *eau courante* » ou « *cours d'eau* ». Le suffixe diminutif « *-eau* » indique qu'il s'agit d'un petit ruisseau, ce que confirmaient d'ailleurs son bref trajet (moins de deux kilomètres avant de se jeter dans l'Aubonne) ainsi que son débit très modeste.

Après avoir zigzagué dans les vignobles jusqu'à atteindre les quartiers de La Chaumière et de La Barbayre, deux zones à villas de la commune de Lavigny, j'ai enfin retrouvé un chemin balisé.

Une courte descente m'a alors ramené au bord de l'Aubonne, à une bifurcation de sentiers pédestres. Sur la gauche, après avoir franchi un petit pont, un itinéraire permettait de remonter



Mini-chutes de l'Aubonne.

directement au village d'Aubonne ; pour ma part, j'ai préféré poursuivre tout droit en direction de Bière, fidèle à mon idée initiale de remonter la rivière.

### En route vers l'Arboretum

Une route asphaltée m'a mené jusqu'au lieu-dit En Sermarets. Là, le sentier pédestre remontait en direction de Saint-Livres, un itinéraire qui ne correspondait absolument pas au mien. J'ai donc décidé de traverser la rivière en empruntant le pont routier, puis de suivre le Chemin de l'Usine jusqu'aux bâtiments de la SEFA (Société Électrique des Forces de l'Aubonne), où j'ai retrouvé un nouveau sentier pédestre.

Quelques pas plus loin, le balisage quittait la route goudronnée pour s'engager sur un sentier longeant la rivière de près. Très vite, ce dernier s'est enfoncé dans une jolie forêt. La végétation y était dense, mais quelques trouées dans le feuillage offraient de très beaux panoramas et d'excellentes opportunités pour photographier le cours d'eau, dont le lit se rétrécissait progressivement à mesure que je gagnais en altitude.

### L'Arboretum du Vallon de l'Aubonne

Un peu moins de deux kilomètres plus loin, l'itinéraire s'est enfoncé au sein de l'Arboretum du Vallon de l'Aubonne, un vaste espace s'étendant sur plus de 130 hectares et abritant près de 4'000 arbres et arbustes provenant des zones tempérées des quatre coins du globe.

L'arrivée sur le parking du parc a provoqué un choc : après avoir marché pendant presque deux heures dans une solitude quasi absolue (je n'avais croisé qu'une poignée de personnes

depuis le début de la randonnée), le site était soudain animé par un va-et-vient continu de visiteurs et de familles.

Le long de la route, plusieurs panneaux incitaient les visiteurs à s'acquitter volontairement du droit d'entrée pour la visite du parc. J'avoue ne pas l'avoir payé. Pour autant, je n'ai pas eu l'impression d'enfreindre la moindre règle, car je me suis strictement contenté de traverser l'Arboretum sans réellement le visiter, en suivant le balisage. Or, les chemins de randonnée pédestre bénéficient en Suisse d'une protection juridique claire et, pour autant qu'aucune fermeture temporaire ne soit signalée, ils peuvent être empruntés librement et gratuitement.



Lac artificiel formé par le barrage de la centrale hydroélectrique du Plan Dessous.

Il va de soi que prendre le temps d'explorer les recoins botaniques du parc ou utiliser les installations implique de régler son entrée : l'entretien d'un tel site mérite amplement ce soutien financier !

Pour ma part, j'ai plutôt accéléré le rythme de marche afin de m'éloigner au plus vite du brouhaha ambiant et de retrouver la quiétude des sentiers forestiers. Peu après avoir franchi une nouvelle fois l'Aubonne par un pont de bois, le barrage de la centrale hydroélectrique du Plan Dessous s'est soudainement dévoilé à travers le feuillage clairsemé.



Un crapaud flottant dans l'étang de l'Arboretum.

Cette construction de béton, haute d'une dizaine de mètres, ne présente certes aucun attrait esthétique particulier. En revanche, lorsque je me suis retrouvé à la hauteur de son couronnement, la vue du lac artificiel formé par la retenue, un miroir presque parfait du paysage environnant, m'a émerveillé.

Mon attention a ensuite été captée par les coassements de crapauds en pleine période de reproduction, s'égoïillant près d'un étang. J'ai pris le temps de les photographier discrètement avant de poursuivre ma route.

## Les derniers kilomètres avant Bière

J'ai poursuivi en suivant les panneaux jaunes en direction de Bière. Plongé dans mes pensées, j'ai dépassé l'endroit où le Toleure se jette dans l'Aubonne sans même m'en apercevoir. Pour ma défense, la végétation dissimulait presque entièrement la jonction des deux cours d'eau.

Une fois la dernière clairière traversée, je suis finalement arrivé à la sortie septentrionale de l'Arboretum, à la lisière même de la forêt. À partir de là, le chemin retrouvait un caractère plus sauvage et offrait à nouveau de la tranquillité, tout en cheminant sur une ancienne moraine

glaciaire dont le sous-sol est creusé de nombreuses cavités souterraines. Il suffisait d'ailleurs d'observer les nombreuses balafres et les profondes ravines marquant le paysage pour comprendre pourquoi les berges naturelles de l'Aubonne sont si instables.

Après avoir marché encore un bon kilomètre, je suis tombé nez à nez avec un imposant ouvrage servant à la fois de pont routier et ferroviaire : c'est l'un des accès à la vaste place d'armes militaire de Bière. On ne le franchit pas, mais on passe directement sous ses travées. Un panneau de signalisation était bien présent, mais je ne l'ai remarqué qu'au dernier moment.

Une courte descente m'a alors permis de retrouver, l'espace d'un instant, la rive de l'Aubonne, le temps de changer de côté et de poursuivre vers le village de Bière.



La dernière trace de la papeterie de Bière.

Quelques pas plus loin, aux alentours de P. 655, j'ai remarqué un panneau fixé sur un arbre, illustrant l'ancienne papeterie qui était en activité entre 1603 et 1837. Cette usine produisait autrefois de la pâte à papier à partir de vieux chiffons broyés et utilisait l'énergie hydraulique fournie par la rivière. Elle se situait à proximité immédiate de l'actuelle STEP et non à l'emplacement nommé « *La Papeterie* », comme on pourrait le croire en consultant les cartes topographiques modernes. De cet ancien site industriel, il ne subsiste malheureusement que quelques pierres éparées, souvent envahies par la végétation.



Moulin d'en Bas.

Il est par ailleurs intéressant de noter que les bâtiments encore visibles aujourd'hui sous le toponyme « *La Papeterie* » correspondent en réalité à l'ancien « *Moulin d'en Bas* », un site que les cartes topographiques placent d'ailleurs de manière erronée plus à l'ouest.

### Aux origines du nom de Bière

Tandis que je cheminai sur le « *Chemin de la Papeterie* », qui traverse un vaste plateau cultivé entre l'Aubonne et le ruisseau de la Fagne, les silhouettes des bâtiments du

Moulin d'en Bas ont surgi sur ma gauche. Force était de constater que les anciens édifices industriels avaient été transformés et entièrement réaffectés à d'autres usages, à tel point qu'il ne subsiste pratiquement plus aucune trace visible de leur fonction meunière passée.

Le village de Bière se laissait désormais facilement discerner au beau milieu de la plaine, à environ un kilomètre de distance. En l'observant, j'ai songé à l'histoire singulière de son nom. Contrairement à ce que l'homophonie pourrait laisser croire au premier abord, ce toponyme n'est absolument pas lié à la célèbre boisson alcoolisée que l'on déguste volontiers à la terrasse des brasseries.

Son origine serait tout autre : il viendrait du latin « *berria* », un terme signifiant « *prairie* »,



Le village de Bière.

« *terrain nu ou peu cultivé* », et désignerait simplement une plaine. Certains spécialistes attribuent plutôt cette origine à l'ancien français « *berrie* » ou au celtique « *\*beria* » ou « *\*bira* », dont la signification reste similaire. Étant donné la configuration très plate du territoire, cette explication apparaît particulièrement cohérente.

Une autre hypothèse voit dans ce nom un dérivé de l'ancien nom de personne latin « *Ber(r)ius* », devenu par la suite « *Ber(r)ia* ». Cette interprétation est tout aussi crédible, dans la mesure où, en Suisse romande, il est fréquent que des noms de personnes soient utilisés seuls, sans suffixe, pour désigner des lieux. Selon ce scénario, « *Bière* » serait donc l'abréviation d'une forme telle que « *\*villa Beria* » ou « *domaine de Berius* ».

Pour compléter ce tableau, une ancienne légende, conservée dans le Cartulaire de Lausanne, raconte qu'au moment du décès de l'évêque Saint Protais, survenu dans une forêt sur les hauteurs dominant Bière, son corps aurait d'abord été transporté sur une petite civière de fortune. Ce n'est qu'à son arrivée à Bière qu'une civière plus solide aurait été fabriquée pour poursuivre dignement le transport funèbre, donnant ainsi son nom au village. L'expression « *mettre en bière* » signifie en effet « *placer un défunt dans son cercueil* ». Malgré son charme indéniable, cette version demeure toutefois hautement folklorique et peu vraisemblable, même si elle ajoute une touche de mystère supplémentaire à ce toponyme déjà riche en interprétations.

## Les sources de l'Aubonne

Après avoir traversé la plaine sous un agréable soleil, je me suis accordé une courte pause sur un banc providentiel, situé sous un arbre à l'intersection du Chemin de la Papeterie et du Chemin des Moulins, à peine cent mètres à l'est des premières habitations du village. Ce point stratégique constituait un excellent repère pour accéder à une partie des sources de l'Aubonne.



Les sources de l'Aubonne.

Comme mentionné précédemment, les eaux de l'Aubonne proviennent d'un vaste réseau hydrogéologique de type karstique situé dans le massif jurassien. Le fonctionnement de ce système est complexe : certaines sources demeurent actives en permanence, tandis que d'autres ne se manifestent qu'après de fortes pluies ou lors de la fonte des neiges, ne coulant alors qu'occasionnellement. Ainsi, l'Aubonne et le Toleure prennent tous deux naissance dans ce même ensemble aquifère souterrain.

La principale émergence de l'Aubonne n'est pas une source unique, mais plutôt une vaste zone humide, située au sud-sud-ouest du banc où j'étais paisiblement assis. Les anciennes cartes topographiques Siegfried, élaborées entre 1870 et 1926 et actualisées jusqu'à la fin des années 1940, indiquaient clairement « Sources » dans cette partie du territoire ; cette mention a depuis disparu.

En observant le bas de la pente devant moi, j'ai rapidement distingué une étendue d'eau partiellement dissimulée par la végétation. Pour atteindre ses rives, il faut traverser une prairie sans chemin aménagé ; il est donc préférable de planifier cette visite au printemps ou en automne, lorsque l'herbe est basse. On peut en effet supposer que le propriétaire des lieux n'apprécie guère que les promeneurs piétinent l'herbe, ce qui relève tout simplement du respect du travail des agriculteurs.

Depuis le bord de l'eau, j'ai immédiatement remarqué d'étranges remous agitant sans cesse de petits cailloux dans l'eau claire : aucun doute possible, j'étais bien en présence de l'une des sources vaclusiennes, caractérisées par ces remontées d'eau sous pression. J'ai pris le temps d'observer ces mouvements à la fois irréguliers et profondément apaisants, comme un spectacle discret mais fascinant. À proximité, d'autres sources jaillissaient discrètement du sol, formant autant de petites cheminées aquatiques au milieu des herbes.

Après cette visite, certes brève mais particulièrement intéressante, je suis revenu sur mes pas pour regagner le banc.

D'après les cartes topographiques, l'Aubonne reçoit également l'eau de plusieurs petits ruisseaux formés un peu plus haut dans la plaine : l'un prendrait sa source à l'est du village, près du lieu-dit du Châtelard, tandis qu'un autre émergerait au nord. Malgré mes recherches préalables, je n'ai malheureusement trouvé aucune information précise concernant l'accessibilité de ces sources secondaires : la première semble se situer dans une zone militaire vraisemblablement inaccessible au public toute l'année, tandis que la seconde paraît se trouver au milieu de prairies sans chemin pour y accéder. Plutôt que d'allonger inutilement mon parcours de plusieurs kilomètres pour une probabilité finalement très faible de pouvoir seulement atteindre ces points, j'ai préféré y renoncer et me contenter de la découverte, déjà amplement satisfaisante, que je venais de faire.



Une des sources vaclusiennes de l'Aubonne.

## Le circuit des métiers disparus : un tour qui n'en vaut plus la peine ?

En naviguant sur le site web de « *Morges Tourisme* », j'avais découvert l'existence d'un itinéraire intitulé la « *Balade de la papeterie, de la tuilerie, du martinet et du moulin* », un circuit thématique censé faire revivre au promeneur les anciens métiers artisanaux locaux. L'itinéraire promettait notamment la visite des vestiges de l'ancienne papeterie, la découverte de la ferme de la tuilerie (qui a produit des tuiles jusqu'en 1928) et se terminait par le passage devant les lieux ayant jadis abrité un martinet, une scierie et un moulin.

Or, force était de constater que de l'ancienne papeterie, il ne reste à priori que quelques pierres éparses, aujourd'hui envahies par les ronces. Par ailleurs, après une rapide vérification sur Google Street View, j'ai dû me rendre à l'évidence que la ferme de la tuilerie a été entièrement reconvertie en habitation privée. Quant aux bâtiments ayant abrité la forge, la scierie

et le moulin, ils ont eux aussi soit disparu, soit été réaffectés au point de ne plus rien laisser deviner de leur fonction d'origine : ils sont désormais devenus de simples habitations, parfois agrémentées d'activités contemporaines inattendues, comme un magasin de sport installé au rez-de-chaussée de l'un d'eux.

Seule la SEFA exploite encore aujourd'hui la force hydraulique sur place, grâce à une installation moderne équipée d'une vis d'Archimède. Il s'agit toutefois d'une activité industrielle récente, bien éloignée du souvenir des traditions artisanales évoquées par le circuit.

Face à ces constats, j'ai finalement choisi de ne pas faire ce détour, préférant économiser du temps (et sans doute m'épargner une certaine déception), pour me concentrer sur la suite de mon périple.



Le chalet des source.

## Cap sur les sources du Boiron

La gare du train BAM se trouvait à moins de dix minutes à pied du banc où je m'étais arrêté, ce qui m'offrait la possibilité d'interrompre ma randonnée à cet endroit, mais il n'était que midi et mes jambes ne montraient aucun signe de fatigue ; au contraire, elles semblaient encore pleines d'énergie. J'ai donc résolument choisi de poursuivre l'aventure en direction de mon prochain objectif : la source du Boiron, en l'occurrence celui de Morges, et non son homonyme qui coule du côté de Nyon.



Une émergence du Boiron.

J'ai ainsi emprunté à nouveau le Chemin de la Papeterie, mais cette fois-ci dans le sens opposé à celui de mon arrivée. Parvenu au croisement des sentiers pédestres à P. 655, j'ai bifurqué sur ma gauche en direction de Ballens.

Après avoir parcouru environ 600 mètres, j'ai délibérément ignoré le balisage jaune qui partait sur ma gauche et continué ma route à travers le hameau de La Taillaz, avant de longer prudemment le bas-côté de la route de Saint-Livres.

Environ 200 mètres plus loin, juste avant d'atteindre P. 675, j'ai tourné à gauche sur un chemin carrossable en terre qui s'enfonçait dans la paisible forêt des Bois Robert.

En peu de temps, les chants mélodieux des oiseaux ont remplacé le bruit des rares véhicules, rendant l'atmosphère nettement plus agréable. Je goûtais alors pleinement au calme retrouvé de la forêt. Ce chemin m'a conduit jusqu'à la Vy d'Aubonne, où j'ai marché sur l'asphalte vers le nord sur environ 100 mètres, avant de bifurquer à droite pour m'engager sur un chemin carrossable interdit à la circulation.

## Les émergences du Boiron de Morges

Quelques minutes seulement après avoir quitté la route asphaltée, je me suis retrouvé au pied du Chalet des Sources, une petite construction en bois totalement isolée, sans nom ni cote sur les cartes topographiques.

Un examen de la carte révélait qu'elle ne signalait qu'une seule « source » au singulier, située à environ 150 mètres au nord-est du chalet, bien qu'un autre petit cours d'eau prenne naissance à l'ouest. Sur place, un sentier bien marqué s'éloignait précisément dans cette direction. Je l'ai donc emprunté spontanément, curieux d'en découvrir davantage.

Ce choix s'est révélé judicieux : en peu de temps, je suis arrivé au bord du ruisseau, que j'ai remonté. J'ai ainsi découvert non pas une, mais plusieurs petites émergences, l'eau affleurant et jaillissant de manière diffuse à différents endroits du sol.

Ce qui m'a cependant le plus fasciné, c'est la présence d'une source vaclusienne, où le sable fin du fond semblait littéralement bouillir sous l'effet de la pression de l'eau remontant des profondeurs. Grâce à quelques rayons de soleil filtrant à travers le couvert végétal, la scène était à la fois saisissante et hypnotisante, animée par le mouvement perpétuel et silencieux des grains de sable en suspension.



Une source vaclusienne du Boiron.



La source du Boiron indiquée sur la carte topographie.

Après avoir pleinement savouré cette exploration presque irréelle, j'ai rebroussé chemin pour regagner le petit chalet de bois. Là, un autre sentier, tout aussi bien marqué, menait cette fois vers le nord-est. J'ai supposé qu'il conduirait à la source principale indiquée sur la carte et j'ai décidé de le suivre.

Le murmure caractéristique de l'eau n'a pas tardé à se faire entendre à travers les arbres, avant de s'intensifier de plus en plus. Je me suis ainsi retrouvé face à « la » source : une résurgence plus classique, où l'eau jaillissait claire et vive directement du sol, dans un bouillonnement continu et régulier.

Ces deux sources ne sont toutefois pas les seules du Boiron de Morges. Cette petite rivière prend également une partie de son eau bien en amont, au sein d'anciennes zones marécageuses aujourd'hui drainées, situées au nord-est de Ballens. Son cours aérien ne devient réellement visible qu'à partir du hameau de Froideville, localisé au sud-est de Ballens.



Contraste printanier.

## L'étymologie limpide du Boiron

L'étymologie du nom Boiron semble presque couler de source : il provient très probablement du vieux français « *boire* », qui désigne une « *fosse creusée par les eaux* ».

Pourtant, certains linguistes avancent également une autre piste en le rattachant au terme gaulois « *\*boruo* », signifiant « *bouillonner* ». Cette racine ancienne est d'origine onomatopéique et cherche à imiter le bruit caractéristique de l'eau qui s'agite ou s'échappe en surgissant de la terre. Ainsi, le Boiron pourrait être interprété comme un « *ruisseau bouillonnant* » ou un cours d'eau qui « *murmure* » en permanence.

Ces deux hypothèses sont tout à fait plausibles, en particulier pour un cours d'eau dont le débit peut varier rapidement lors des fortes pluies qui s'abattent dans la région, transformant parfois le tranquille ruisseau en un torrent agité.

## Traversée champêtre vers Vufflens-le-Château

J'ai continué à suivre le cours naissant du Boiron jusqu'à retrouver une piste carrossable, que j'ai suivie pour rejoindre le Chemin de la Teinture à la sortie de la forêt.

Il m'a ensuite suffi de suivre l'étroite route asphaltée, serpentant paisiblement entre champs et prairies, jusqu'au village de Yens. Ce tronçon offrait de remarquables points de vue sur le vaste miroir du Léman, lui-même majestueusement surplombé par les cimes encore partiellement enneigées du Bas-Chablais, dessinant un contraste saisissant entre lac et montagnes.

Dans le village, j'ai retrouvé un sentier pédestre menant directement à la gare ferroviaire. Yens est lui aussi desservi par le train BAM, ce qui m'aurait permis d'interrompre très facilement ma randonnée à cet endroit. Avec le recul, c'est peut-être ce que j'aurais dû faire, car la suite de l'itinéraire s'est révélée, à mes yeux, moins intéressante que les premières étapes.



Vaste panorama sur le Léman et les cimes encore partiellement enneigées du Bas-Chablais.

Mais la mécanique était lancée, et mes jambes semblaient ne vouloir s'arrêter sous aucun prétexte. J'ai donc poursuivi en suivant le balisage jaune en direction de Denens. Après un court tronçon peu engageant le long de la route cantonale, j'ai bifurqué pour emprunter une route interdite à la circulation, longeant la voie du train BAM.

À P. 508, j'ai continué tout droit jusqu'à atteindre la halte de Bussy-Chardonnay. De là, j'ai poursuivi sur une piste agricole située entre la voie ferrée et de vastes vergers, avant de rejoindre finalement le village de Vufflens-le-Château par un dernier segment sur l'asphalte de la route principale.

## Le sentier de La Morges

L'objectif suivant consistait à rejoindre le sentier longeant la rivière de la Morges. Ainsi, à P. 491, j'ai emprunté sur ma gauche une voie interdite aux véhicules non autorisés, réservée aux riverains. Lorsque cette route a effectué un virage à 90 degrés sur la gauche, j'ai poursuivi tout droit en longeant la lisière des vergers.

C'est finalement à l'entrée de la forêt que j'ai retrouvé un chemin bien marqué. S'en est suivie une courte descente, au terme de laquelle j'ai enfin rejoint le fameux « *sentier de la Morges* ». Hélas, à ma grande surprise, un panneau en signalait la fermeture en raison d'un important glissement de terrain.

J'ai ressenti une certaine irritation, car cette fermeture ne figurait pas sur ma carte papier imprimée la veille, alors qu'elle était bien signalée sur la version en ligne. L'erreur venait en réalité de ma préparation : en consultant le portail SuisseMobile, j'avais désactivé les couches d'information relatives aux fermetures et déviations, notamment pour mieux visualiser les sources de l'Aubonne dans la zone militaire, puis j'avais simplement oublié de les réactiver avant d'imprimer la carte définitive de mon itinéraire.



La Morges.



Le château de Vufflens-le-Château.

Piqué par la curiosité, j'ai d'abord voulu constater de mes propres yeux l'ampleur de cet « *important glissement de terrain* », avant même de réfléchir à un éventuel détour. Je n'ai pas eu à marcher longtemps : le spectacle qui s'offrait à moi était pour le moins surprenant. Au lieu-dit de La Combaz, une passerelle en bois ressemblait désormais à une véritable rampe de lancement, inclinée de manière absurde vers le ciel. Si le glissement de terrain en lui-même n'était finalement pas aussi impressionnant que le laissait craindre la signalétique, les dégâts causés par les intempéries étaient, eux, bien réels.

À mes risques et périls, j'ai décidé de traverser le cours d'eau à gué ; à en juger par les traces visibles dans le sol, d'autres randonneurs m'avaient précédé. Quelques pas plus loin, une seconde passerelle avait elle aussi été emportée par les flots et gisait désormais, piteusement couchée, plusieurs dizaines de mètres en contrebas dans la pente, totalement inutilisable.

Alors que le sentier est normalement classé T1, ces deux courts passages dans les éboulis ont exigé un pas sûr ainsi que l'usage des mains pour maintenir l'équilibre, faisant ponctuellement monter la difficulté à un niveau T3. En dehors de ces sections délicates, je n'ai observé aucun autre dommage significatif avant de rejoindre le croisement de chemins pédestres situé en contrebas du hameau de Monnaz (P. 434).

Je précise que je n'ai pas tenu compte de ce tronçon officiellement fermé dans la cotation globale de la randonnée. Tant qu'il reste impraticable, je recommande d'emprunter l'itinéraire pédestre balisé traversant Vufflens-le-Château en direction de Monnaz, qui permet de rejoindre ce même croisement en toute sécurité.



La fin s'approche...

## Sur les berges de la Morges

Le sentier a ensuite poursuivi son tracé en contrebas de l'imposante silhouette du château de Vufflens, m'offrant l'occasion d'en apprécier l'architecture sous des angles variés au fil de la progression.

Au-delà de cet intérêt patrimonial, le parcours est ponctué de plusieurs postes thématiques joliment aménagés. Jaquette de Duin, figure noble marquante du XIVE siècle et ancienne châtelaine de Vufflens-le-Château, y est présentée comme personnage guide, accompagnant les visiteurs dans la découverte des richesses naturelles et paysagères qui jalonnent les berges de la rivière. L'ensemble forme un parcours à la fois ludique et instructif, particulièrement adapté à un public familial en quête de culture et de grand air.

## Morges : une énigme toponymique

Alors que je traversais une forêt dense où le soleil parvenait encore à filtrer en y créant de beaux jeux de lumière, mon esprit s'est mis à vagabonder vers l'origine du nom « *Morges* ».

Un fait historique est bien établi : au XIIIe siècle, Louis de Savoie a fondé la ville

à proximité du château et du port, lui donnant le nom de la rivière qui se jette dans le Léman à cet endroit. Toutefois, la signification de ce toponyme a longtemps intrigué les historiens.

Une première hypothèse évoquait une origine celtique avec le terme « *morga* », signifiant « *aimable* » ou « *agréable* », mais cette interprétation n'a jamais réellement convaincu.

Une autre piste s'est ensuite imposée, reliant le nom à la racine celtique « *\*morg* », apparentée aux mots « *marge* » ou « *marche* », ainsi qu'à l'allemand « *Murg* », et évoquant l'idée de « *frontière* » ou de « *limite territoriale* ». Cette hypothèse semblait pertinente, car d'autres rivières portant le nom de « *Morge* » en Suisse romande ou « *Murg* » en Suisse allemande ont effectivement servi de frontières.

Cependant, un élément majeur vient fragiliser cette théorie : la Morges n'a jamais joué un tel rôle. Cette contradiction a conduit les spécialistes à proposer une interprétation plus récente, fondée sur la racine indo-européenne « *mer[e]g* » ou « *mer(e)k* », signifiant « *marais* » ou « *zone humide* ». Le nom désignerait alors une « *rivière marécageuse* », voire, à l'origine, de simples terrains humides.

Ainsi, il semble aujourd'hui plus cohérent d'associer le nom de Morges à la nature même du terrain et aux caractéristiques physiques du paysage, plutôt qu'à une quelconque fonction de délimitation.



La Morges.

## Les derniers pas avant Morges

Par une succession de courtes montées et descentes, j'ai finalement atteint le hameau de La Morgette : la ville se rapprochait inexorablement, pas après pas.

Peu à peu, le bruit du trafic automobile s'est intensifié, rompant la quiétude des derniers instants passés en forêt, jusqu'à ce que j'atteigne les abords animés du quartier de la gare de Morges. C'est ainsi que s'est achevée cette longue randonnée, riche en contrastes et en découvertes. Malgré quelques imprévus de parcours, elle m'a offert un beau dépaysement, mêlant paysages changeants, curiosités hydrologiques et anecdotes historiques, me laissant avec cette fatigue saine que seuls les grands espaces savent procurer.

## Bibliographie

- [Bra18] Patricia Brambilla. *Sous le charme de l'Aubonne*. 26 nov. 2018. URL : <https://www.migrosmagazine.ch/sous-le-charme-de-l-aubonne> (visité le 30/11/2018).
- [CAS12] CAS. *Echelle CAS pour la Cotation des Randonnées*. 2012. URL : [https://www.sac-cas.ch/fileadmin/Ausbildung\\_und\\_Wissen/Sicher\\_unterwegs/Sicher\\_unterwegs\\_Wandern/CAS-echelle-randonnees-2012.pdf](https://www.sac-cas.ch/fileadmin/Ausbildung_und_Wissen/Sicher_unterwegs/Sicher_unterwegs_Wandern/CAS-echelle-randonnees-2012.pdf) (visité le 21/12/2023).
- [Jac06] Henri Jaccard. *Essai de toponymie : origine des noms de lieux habités et des lieux dits de la Suisse romande*. Mémoires et documents pub. par la Société d'histoire de la Suisse romande. G. Bridel, 1906. URL : <https://doc.rero.ch/record/19994>.
- [Lon24] Jacques Longchamp. *Morges, une frontière ?* 14 oct. 2024. URL : <https://asm-morges.ch/morges-une-frontiere/> (visité le 18/04/2026).
- [Mora] Morges Région Tourisme. *Bière - Balade de la papeterie, de la tuilerie, du martinet et du moulin*. URL : <https://www.morges-tourisme.ch/fr/V2517/biere-balade-de-la-papeterie-de-la-tuilerie-du-martinet-et-du-moulin> (visité le 18/04/2026).
- [Morb] Morges Région Tourisme. *Sentier de la Morges - De l'eau aux moulins*. URL : <https://www.morges-tourisme.ch/fr/V4829/sentier-de-la-morges-de-l-eau-aux-moulins> (visité le 18/04/2026).
- [Morc] Morges Région Tourisme. *Sentier de la Morges - De la pierre au château*. URL : <https://www.morges-tourisme.ch/fr/V201/sentier-de-la-morges-de-la-pierre-au-chateau> (visité le 18/04/2026).
- [Off] Office fédéral de l'environnement. *Données et prévisions hydrologiques : Aubonne - Allaman, Le Coulet*. URL : <https://www.hydrodaten.admin.ch/fr/seen-und-fluesse/stationen-und-daten/2433> (visité le 18/04/2026).
- [Soc] Société de développement d'Aubonne et environs. *Patrimoine & culture*. URL : <https://aubonne-tourisme.ch/patrimoine-et-culture/> (visité le 18/04/2026).
- [Sut09] Henry Suter. *Noms de lieux de Suisse romande, Savoie et environs*. 18 déc. 2009. URL : <http://henrysuter.ch/glossaires/toponymes.html> (visité le 18/02/2025).
- [The22] The Swiss Spectator. *Aubonne et son château*. 29 sept. 2022. URL : <https://www.swiss-spectator.ch/fr/aubonne-and-the-castle/> (visité le 18/04/2026).
- [topa] toponymes.ch. *Bière*. URL : <https://search.toponymes.ch/fr/record/802005425> (visité le 18/04/2026).
- [topb] toponymes.ch. *Morges*. URL : <https://search.toponymes.ch/fr/record/802005642> (visité le 18/04/2026).
- [topc] toponymes.ch. *Yens*. URL : <https://search.toponymes.ch/fr/record/802005655> (visité le 18/04/2026).
- [Vis05] Alain Visinand. *L'Aubonne - Etape 4 - La source de l'Aubonne*. Avr. 2005. URL : [https://www.visinand.ch/Sources/L\\_Aubonne/2005\\_04/L\\_Aubonne.htm](https://www.visinand.ch/Sources/L_Aubonne/2005_04/L_Aubonne.htm) (visité le 18/04/2026).
- [Vis15a] Alain Visinand. *L'Aubonne - Etape 2 - D'Allaman à Aubonne, et retour*. Mai 2015. URL : [https://www.visinand.ch/Randonnees/L\\_Aubonne/Allaman-Aubonne/2018\\_05/Allaman-Aubonne.htm](https://www.visinand.ch/Randonnees/L_Aubonne/Allaman-Aubonne/2018_05/Allaman-Aubonne.htm) (visité le 18/04/2026).

- [Vis15b] Alain Visinand. *L'Aubonne - Etape 3 - D'Aubonne à Bière via l'arboretum, et retour*. Mai 2015. URL : [https://www.visinand.ch/Randonnees/L\\_Aubonne/Aubonne-Biere/2018\\_05/Aubonne-Biere.htm](https://www.visinand.ch/Randonnees/L_Aubonne/Aubonne-Biere/2018_05/Aubonne-Biere.htm) (visité le 18/04/2026).
- [WWF] WWF. *L'Aubonne – de multiples facettes*. URL : <https://www.wwf.ch/fr/projets/laubonne-de-multiples-facettes> (visité le 18/04/2026).